

**RÈGLEMENT PARTICULIER
LE TROPHEE DU CHARDON
(SIMPLE ET MIXTE)
Eco Tournoi d'ASNIÈRES-SUR-SEINE – 6ème édition
1^{er} -2 Mars 2025**

ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS

1. Le tournoi est autorisé sous le N° **25.LIFB.92/TL.F./xxx**
Il se déroulera les 1^{er} et 2 Mars 2025
2. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD et du règlement ci-après.
3. Le tournoi aura lieu sur 7 terrains (+1 terrain d'échauffement) à :
Arena TEDDY RINER
103 avenue de la Redoute
92600 Asnières-sur-Seine
Métro ligne 13, terminus « Asnières – Gennevilliers – Les Courtilles »
Tram T1, arrêt « Les Courtilles »
Bus 238, 276, 304, 378, arrêt « Les Courtilles »
Bus 235, arrêt « Quartier des fleurs »
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence de compétition 2024/2025 ou avec toute autre fédération étrangère.
5. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
6. Le GEO principal de la compétition est **Simon Berger**.
7. Le juge-arbitre désigné par le comité d'organisation du tournoi est **Noémie Quentin**. Ses décisions sont sans appel.
8. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

9. Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.

ARTICLE 2 : EPREUVES ET CATEGORIES

1. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.
2. Les disciplines proposées sont :
 - **Simple Hommes (SH)**,
 - **Simple Dames (SD)**,
 - **Double Mixte (MX)**.

Les **simples (SH et SD)** se joueront intégralement le samedi

Les **MX** se joueront intégralement le dimanche.

3. 5 séries sont proposées en Simple H et D couvrant les catégories NC à R5
 - Série R4/R5
 - Série R6/D7
 - Série D8/D9
 - Série P10/P11
 - Série P12/NC
4. 4 séries sont proposées en Mixte couvrant les catégories NC à R5
 - Série R5/R6
 - Série D7/D8
 - Série D9/P10
 - Série P11/P12/NC
5. Sont autorisés les joueurs ayant le classement requis appartenant aux catégories cadets à vétérans.
6. Un tableau ne sera ouvert qu'avec un minimum d'inscrits de 4 joueurs ou paires (doubles).
7. En Simple le surclassement n'est pas autorisé.

8. En double le surclassement d'une série est autorisé si au moins un des joueurs joue dans sa série. Le classement du joueur le mieux classé étant pris en compte pour la confection du tableau.

Exemple : un joueur D8 ou D9 peut jouer avec un joueur R6 ou D7 dans la série 2 si son nombre de point rempli la consigne « delta point entre 2 joueurs de la même paire < x16points CCPH».

9. Les tableaux (Simple et MX) se dérouleront avec des phases éliminatoires en poule, puis en élimination directe.
10. Pour les tableau de simple : des poules de 3 avec 1 sortant par poule seront qualifiés pour les phases finales sauf exception lié au nombre de joueurs inscrits dans le tableau
11. Pour les tableaux de DM : des poules de 3 ou 4 avec 2 sortants par poule seront qualifiés pour les phases finales sauf exception lié au nombre de joueurs inscrits dans le tableau.
12. Les tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés avant le début des matchs. Par conséquent, les horaires des matchs sont affichés uniquement à titre indicatif.
13. Afin d'accueillir un maximum de joueurs d'autres clubs, Le club d'Asnières limite l'inscription des joueurs de son club (CSBA) à 2 ou 3 (simple ou paire par tableau) sauf nécessité pour la confection des tableaux. Ces inscriptions se font suivant une liste d'attente parallèle à celles des joueurs des autres clubs.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

1. Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.
2. **Les inscriptions se feront exclusivement sur le site <https://www.badnet.org>.** Il est donc nécessaire aux joueurs de se créer un compte ou bien de passer par le compte de leur club. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par courrier ou par mail. Cela dit, en cas de difficultés lors de la phase d'inscription et pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse du tournoi **tournoi@csba-badminton.fr**.

La date limite d'inscription est fixée au 01/02/2025 date à laquelle la cote d'un joueur sera utilisée pour la répartition dans les tableaux.

Le règlement de l'inscription se fera uniquement en ligne au moment de l'inscription sur Badnet. Tout joueur n'ayant pas réglé son inscription le jour du tournoi se verra sa participation annulée.

3. Le montant des droits d'engagement est de **17€ pour un tableau, 22€ pour deux tableaux**.
4. Le tournoi est au format « standard ». Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'enregistrement de la paire sur BADNET. C'est l'inscription du 2nd joueur de la paire qui est prise en compte.
5. **Le tirage au sort aura lieu le 15/02/2025.** Chaque joueur inscrit au tournoi devra connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « Forfait », après la date du tirage au sort fixée au 15/02/2025 (voir règlement des forfaits). En cas de « Forfait », le joueur devra prévenir le club organisateur de sa non-participation. De plus, il adressera dans les délais impartis les pièces justificatives à la Ligue d'Ile-de-France de Badminton (LIFB).

Une mise à jour des côtes sera effectuée à cette date pour l'attribution des têtes de séries, le calcul des points (valeur du tableau), mais cette mise à jour n'impactera pas la répartition dans les tableaux (sauf exception décidée par le juge arbitre afin de respecter la règle des 16 fois le CPPH).

6. Tout joueur signalé ou déclarant « Forfait » après le tirage au sort, et ne pouvant être remplacé, devra s'acquitter des frais d'inscription sans justificatif
7. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de l'inscription au tournoi seront supportées par le club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par courriel.
8. Les joueurs sont susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet ou les réseaux du club, voire sur d'autres sites de badminton ou de la mairie d'Asnières sur Seine. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaut acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

ARTICLE 4 : DÉROULEMENT

1. Tout joueur devra se présenter à la table de pointage dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Toute personne non présente à l'heure de sa convocation pourra être déclarée « Forfait ».
2. Les matchs peuvent être lancés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des Compétitions).
3. Le volant officiel est le **Victor Champion**. Il sera en vente sur le lieu de la compétition et devra être utilisé par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Les volants sont à la charge des joueurs par partage égal entre eux.
4. Le temps minimum de repos entre chaque match sera de 20 minutes.
5. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match pour le test des volants et la prise de contact avec le terrain.
6. A l'appel de leur nom, les joueurs devront se rendre directement sur le terrain. Les scores seront notés en fin de match directement sur une tablette à la table de marque.
7. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
8. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant leurs matchs, le juge-arbitre, les arbitres (ou faisant office), les membres du comité d'organisation, les coachs et le personnel médical autorisé par le juge-arbitre.
9. Tout joueur désirant quitter le gymnase devra prévenir le juge-arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son nom. De plus, les joueurs ne se présentant pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre.
10. Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment, pour qu'il désigne éventuellement un arbitre.
11. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match. De plus, l'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique

et à l'intégrité physique ou psychique de l'athlète sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).

12. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte.
13. En s'inscrivant au tournoi, tout joueur autorise les organisateurs à communiquer ses résultats et photos aux médias, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, ainsi qu'à publier les résultats sur Poona et ses sites partenaires.
14. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
15. Dans le cadre de l'engagement fort du tournoi en faveur du développement durable et responsable, nous invitons tout participant et accompagnateur à prendre connaissance de la charte du tournoi ainsi que du code du participant, à s'y conformer autant qu'il lui est possible (achat responsable, mode de transport et d'hébergement,...), et à mettre en pratique sur toute la durée du tournoi les valeurs de l'olympisme : amitié, solidarité, excellence, respect, fair-play, lutte contre la violence dans et autour du sport